



CONGRÈS STATUTAIRE
03 | 10 | 23 - Bruxelles

RÉSOLUTION DE CONGRÈS

**LET'S TEAM UP
FOR
FAIR TRANSPORT**

#WeAreUBT



1 L'UBT apporte des réponses aux nouveaux défis dans le secteur du transport

Le secteur du transport est en pleine évolution. L'industrie du transport forme de plus en plus un ensemble cohérent, la chaîne d'approvisionnement est fermée. Des grandes compagnies maritimes investissent dans la logistique et les services de remorquage, les services d'expédition de colis ont leur propre flotte aérienne, des grandes multinationales contrôlent les chaînes d'approvisionnement... Les secteurs dans lesquels l'UBT est active forment de plus en plus une même chaîne d'activités.

Cette chaîne de transport intégrée se caractérise par différentes évolutions simultanées nécessitant une réponse syndicale adéquate : la mondialisation, la dérégulation et les attaques envers les droits acquis, le dumping social, l'automatisation et la numérisation ... Le dumping social n'est pas « propre » au secteur routier. A l'instar de Fernand Huts qui se bat depuis des années pour affaiblir le statut des ouvriers portuaires, nous observons dans les secteurs maritimes des sociétés qui organisent le dumping social, par exemple dans les services de remorquage. Nous ne cesserons jamais de lutter contre ce genre de pratiques.

L'UBT souhaite stopper cette dérégulation et cette libéralisation, combattre le dumping social et se battre pour une chaîne de transport équitable. Ce dernier point nécessite une réglementation claire à laquelle tout le monde se tient. Pour employer une expression moderne, un « level playing field ».

Cela signifie également que les multinationales et les maîtres d'ouvrage doivent rendre compte de ce qui se passe dans leur chaîne d'approvisionnement. L'époque où ils sous-traitaient des tâches sans se soucier des conditions de travail et de rémunération dans leur chaîne de transport est révolue ! L'heure de la « due diligence » a sonné, les maîtres d'ouvrage doivent assumer la responsabilité des dysfonctionnements de leur chaîne d'approvisionnement.

L'UBT est et reste le syndicat de référence pour le secteur intégré du transport et de la logistique. Cela requiert une attitude offensive qui va au-delà de la défense des positions acquises.

Nous faisons grand cas des « nouveaux » acteurs du secteur tels qu'Alibaba, Amazon, Deliveroo, Uber, Blabla cars, Flixbus, etc. Leurs travailleurs ont droit à une défense syndicale. L'UBT défendra les droits des travailleurs de ces multinationales. En outre, nous devons combattre le business model de ces entreprises de l'intérieur en nous battant pour de meilleures conditions de travail et de rémunération pour les ouvriers de plate-forme et le personnel de l'e-commerce.

L'économie de plate-forme, Uber et Deliveroo en tête, constitue une nouvelle réalité dans le secteur du transport. L'UBT continuera de développer des modèles d'organisation adaptés en vue d'adopter une réaction adéquate face à ces champions de la dérégulation et à l'organisation des « esclaves modernes » du marché du travail. Concrètement, cela signifie que nous mettons en œuvre nos résolutions de congrès et que nous organisons et syndiquons les (faux) indépendants individuellement dans la pratique. C'est ce que nous avons fait dans le cadre de l'accord que nous avons conclu avec Uber.

La négociation ne s'impose pas seulement avec les nouveaux acteurs du marché. Des liens de coopération doivent également être établis avec les fédérations patronales avec lesquelles nous négocions depuis des années dans les commissions paritaires en vue d'obtenir une « safe rates charter » fixant des tarifs minimums pour le transport. Une autre façon d'éradiquer le dumping social dans le secteur.

En Belgique, les collègues du SETCa veulent également avoir leur part du gâteau dans la croissance de notre secteur et livrent une concurrence qui est toujours basée sur le concept (dépassé) du statut de logisticien. Ils entendent convaincre le secteur d'accorder le statut d'employés à ses travailleurs. Cette tendance se dessine aussi à l'échelle internationale, où UNI Europa et UNI Global mènent une politique assertive dans la chaîne logistique. Pour l'UBT, c'est inacceptable. Nous avons l'ambition d'organiser l'ensemble des travailleurs du secteur du transport, indépendamment de leur statut.

L'UBT est unique et indivisible. Nous sommes et resterons un syndicat fédéral belge au sein duquel les Wallons, les Flamands et les Bruxellois travaillent ensemble. L'UBT s'oppose à toute nouvelle forme de scission du pays et rejette par conséquent une 7e réforme de l'État. Les précédentes réformes de l'État ont entraîné un fractionnement des compétences, au point que la politique en matière de transport a perdu en efficacité. Un tel morcellement ne sert absolument pas les intérêts des ouvriers du transport.

2

L'UBT poursuivra sa croissance

L'UBT est et reste l'une des rares centrales en développement au sein de la FGTB. Entre 2007 et 2022 (en 15 ans), le nombre d'affiliés de l'UBT a augmenté de 50,9 %. Nous devons avoir l'ambition de faire durer cette croissance.

Nous l'avons réalisée principalement dans le secteur logistique.

Cependant, le développement de notre centrale est également lié au maintien de notre position dans les secteurs « traditionnels » que la centrale représente. Nous sommes le plus grand syndicat dans les ports, la marine marchande et la manutention aérienne.

Notre recrutement et notre fidélisation des membres reposent sur deux piliers: l'efficacité du service et la relation étroite avec les affiliés.

En offrant aux membres une gamme de services étendue, nous prouvons notre pertinence pour les ouvriers du transport. Ils en ont pour leur argent. L'UBT restera engagée dans cette voie. En tant que centrale professionnelle, nous sommes les mieux placés pour organiser ce service de manière efficace, à la mesure des travailleurs que nous représentons. Les services interprofessionnels sont complémentaires et, en ce qui nous concerne, n'interviendront pas à notre place.

Les groupements professionnels Transport routier et logistique et Ports organisent tous deux des roadshows afin de rester en contact avec les membres et d'attirer et de convaincre des membres potentiels, par exemple. Nos secteurs maritimes se lancent également, par exemple pour organiser les travailleurs des bateaux de tourisme. Nous continuerons d'organiser de tels « roadshows ».

Les ouvriers portuaires sont et restent des acteurs syndicaux forts au sein de l'UBT. Les ports maritimes belges revêtent une importance stratégique pour l'UBT. D'une part en raison de notre position dominante parmi les ouvriers portuaires, ce qui garantit notre pouvoir syndical, mais surtout parce que les ports sont des « hubs » importants. Ils forment un carrefour dans la chaîne logistique.

Dans le même temps, le nombre d'affiliés du groupement professionnel transport routier et logistique est en croissance constante. La collaboration entre les groupements professionnels et par-delà les frontières des groupements professionnels peut seulement renforcer notre action.

Les compagnies maritimes investissent de plus en plus dans la logistique, les entrepôts et les activités de transport. C'est pourquoi l'UBT mettra sur des initiatives intersectorielles et collaborera par-delà les frontières des groupements professionnels.

L'UBT continuera à investir dans une prestation de services de qualité pour nos membres et nos militants.



3

L'UBT veut tout le monde à bord, même les plus petits (secteurs, centrales)

L'UBT est la plus petite centrale de la FGTB. Cela ne signifie pas que nous ne méritons pas notre place au sein de la FGTB. Le nombre d'affiliés ne veut pas tout dire. Il ne faut pas sous-estimer notre pouvoir syndical. Lors des mobilisations, l'UBT combat souvent dans la catégorie de poids supérieure. Les plus grands syndicats affichent souvent la mobilisation la plus faible.

Nous avons également des secteurs importants et plus petits au sein de l'UBT. Les membres de l'UBT travaillent pour la plupart dans le secteur logistique et le transport. Des secteurs « plus petits » comme le secteur du déménagement, des taxis ou de la manutention aérienne ont également leur place au sein de l'UBT, aujourd'hui comme demain.

Notre collaboration avec la FGTB Métal flamande avait été fixée dans une convention de coopération en 2017, 2018 et 2020. L'évaluation de cet accord de coopération est positive en termes de formation des militants, de communication, d'informatique, de travail intérimaire, etc.

Toutefois, la collaboration peut aller bien plus loin et être nettement améliorée. C'est notamment le cas en ce qui concerne les achats communs, le suivi de la politique interprofessionnelle, etc.

Le véritable défi réside dans l'élaboration d'une action politique commune, que ce soit vis-à-vis de la FGTB ou du monde politique. De même, la coopération dans nos sections peut être améliorée.

Si nous voulons donner un nouvel élan à la collaboration, cela doit également se traduire par des structures adaptées.



Nous proposons ce qui suit à la FGTB Métal :

- Les deux centrales continuent de travailler dans leurs structures actuelles.
- Des conventions sont établies sur les domaines dans lesquels la collaboration se poursuivra à l'avenir et sur les nouveaux domaines qui viendront s'ajouter.
- Les structures communes déjà créées précédemment prennent réellement des décisions au sujet des éléments précités.

À ce jour, il n'a pas été possible d'établir une convention de coopération avec la MWB pour Bruxelles et la Wallonie. Nous estimons néanmoins que les deux centrales sortiraient gagnantes d'une telle collaboration. Il nous appartient de réactiver les contacts afin de réaliser plus de synergie avec la MWB.

L'UBT négocie quand c'est possible et se bat quand c'est nécessaire

L'UBT est une organisation syndicale au sens propre du terme. Notre objectif est d'améliorer les conditions de travail et de rémunération de nos affiliés. D'obtenir des résultats. De pousser le gouvernement à appliquer une politique sociale et le patronat à offrir de meilleures conditions de travail et de rémunération.

En d'autres termes, nous négocions afin de réaliser des progrès pour les membres que nous représentons, ce qui signifie également que nous visons des accords équilibrés. Nous investissons dans la concertation sociale, nous pensons que le dialogue social est le moteur du progrès pour nos membres. Nous négocions donc quand c'est possible, mais nous nous battons quand c'est nécessaire.

La concertation et l'action ne sont pas des contraires. Un syndicat puissant est nécessaire pour mettre la pression. Et lorsque la pression s'impose, l'action est tout indiquée.

L'UBT n'est pas un parti politique. Nous travaillons indépendamment de tout parti politique. Nous allons développer notre politique syndicale sans ingérence de l'extérieur.

Nous sommes toutefois convaincus que notre syndicat a besoin d'un relais politique. A cet effet, nous collaborons avec tous les partis démocratiques et progressistes qui soutiennent nos revendications.

Nous sommes également partisans d'une action commune socialiste forte avec la mutualité socialiste (Solidaris) et les partis politiques socialistes (le Vooruit et le PS). Nous partageons plus de cent ans d'histoire avec eux.

Ce relais politique signifie que nous collaborons avec des partis qui souhaitent participer à la politique et ainsi mettre en œuvre leur programme. Les partis aiguillons qui véhiculent des messages populistes n'offrent aucune perspective de progrès.

Dans le même temps, l'UBT appelle à mettre fin aux divergences du côté gauche du spectre politique. Les partis de gauche consacrent souvent trop d'énergie à s'affronter, ce qui profite seulement à la droite (voire à l'extrême droite).

L'UBT continuera se battre pour les droits acquis et l'acquis

La loi Major

- La loi Major est un système grâce auquel des ouvriers portuaires correctement formés sont et restent disponibles indépendamment de la conjoncture.
- L'UBT a combattu les nombreuses atteintes au statut, à la fois de la part des instances européennes et d'une petite partie du patronat portuaire sous la direction de Fernand Huts, en menant des actions, mais aussi en négociant de manière raisonnable.
- Nous continuerons de le faire, car il n'est pas nécessaire de modifier des systèmes qui fonctionnent bien pour maintenir le rôle économique de nos ports. En effet, les ports belges ont été en croissance ces dernières années.

Flexibilité sous contrôle syndical

- La flexibilité est une nécessité dans les secteurs. Nos ports ne sont jamais à l'arrêt. Les entreprises logistiques ne peuvent se passer du travail de nuit et de week-end. Les bateaux naviguent sans interruption.
- L'UBT est consciente que les secteurs du transport ont besoin de flexibilité. Celle-ci ne peut toutefois pas être imposée de manière unilatérale, elle doit faire l'objet d'une négociation. L'UBT ne dit pas non à une flexibilité établie dans des CCT. A cet égard, il est essentiel que la flexibilité soit rémunérée et que les travailleurs concernés aient des garanties en termes de repos et de vie de famille.
- L'UBT se battra pour un équilibre sain entre travail et vie privée.

Numérisation et automatisation

- La numérisation et l'automatisation ont une grande incidence dans les secteurs du transport. Des applications numériques font leur apparition dans tous les secteurs de l'UBT. Cela va des véhicules (semi-)autonomes au travail de plate-forme en passant par les bateaux pilotés à distance, les nouvelles technologies ou encore l'automatisation et la digitalisation plus poussées des terminaux portuaires. Cette évolution est irréversible. Elle doit cependant être sociale.

Dumping social

- Dans la lutte contre le dumping social, une législation claire et sans équivoque est nécessaire. Elle doit organiser un « level playing field » pour les travailleurs et les employeurs. Mais cela ne suffit pas. La diligence raisonnable (due diligence) doit mettre les employeurs et surtout les maîtres d'ouvrage face à leurs responsabilités.
- Ces maîtres d'ouvrage (les economic employers) doivent assumer la responsabilité de ce qui se passe dans leur chaîne d'approvisionnement. Des accords internationaux, pouvant être contrôlés par les syndicats, sont un moyen d'y parvenir. Le système des inspecteurs de l'ITF dans les secteurs maritimes en est un exemple.
- Les compagnies aériennes low cost exercent une pression énorme sur les prix et, par conséquent, sur les conditions de travail et de rémunération dans les entreprises de manutention. Le prix des billets d'avion doit rester réaliste et proportionnel à tous les coûts inhérents à ce processus.
- Un contrat d'employé n'est pas nécessairement synonyme d'amélioration des conditions de travail et de rémunération. Le passage au statut unique ne peut en aucun cas impliquer un recul pour les ouvriers du secteur du transport.
- L'UBT engagera la lutte avec les sous-traitants dans tous les secteurs où nous sommes représentés.

tion de nouveaux

Réchauffement de la planète

- Seuls les disciples de Donald Trump nient encore le réchauffement climatique. De plus en plus de personnes sont conscientes du phénomène et de ses conséquences énormes pour l'être humain et l'environnement. Vagues de chaleur, inondations et élévation du niveau de la mer sont autant de conséquences visibles. On se tourne souvent vers le secteur du transport lorsqu'il s'agit de s'attaquer à ce problème. A lui seul, le secteur maritime est responsable d'émissions égales à celles de l'Allemagne. Les déplacements en avion ont un impact considérable sur notre empreinte écologique.
- Il faut s'attaquer à ce problème, dans l'intérêt de tous les travailleurs (du transport) et non à leur détriment.
- Il appartient aux industries polluantes de régler la facture, pas aux personnes qu'elles emploient. Surtout pas si cela s'accompagne de pertes d'emplois. C'est pourquoi nous devons inciter le monde politique et l'industrie à soutenir et à mettre en œuvre l'innovation. Il faut investir dans des manières moins polluantes d'organiser le transport.
- Par ailleurs, le secteur du transport n'est pas seulement une partie du problème, il est aussi une partie de la solution. Des transports en commun suffisants et bon marché, l'électrification et l'innovation dans les aéroports, les ports, le transport routier, ... l'intermodalité, ... contribuent à la durabilité.
- Les vols de nuit sont nécessaires pour faire tourner le flux logistique en Belgique et dans les pays voisins.
- Les investissements dans des moyens de transport durables (camions électriques, véhicules et navires écologiques...) sont nécessaires, mais doivent aussi tenir compte de la réalité économique et de l'infrastructure.

Les jeunes et les femmes ont leur place au sein de l'UBT

Un syndicat doit être tourné vers l'avenir. Si nous n'accueillons pas de jeunes au sein de l'UBT aujourd'hui, nous serons confrontés plus tard à un essoufflement, un manque de renouveau, etc. On dit souvent que les jeunes sont l'avenir. Ce n'est pas vrai. Les jeunes sont le présent du syndicat et doivent donc être impliqués dans le travail syndical d'aujourd'hui. Cela signifie que l'UBT soutient la FGTB dans la mise en place d'activités en faveur des jeunes sans emploi. Cela signifie aussi que l'on implique des jeunes dans le fonctionnement syndical de l'UBT et que l'on met régulièrement sur pied des activités pour les jeunes ouvriers du transport.

Nos secteurs restent encore trop souvent des secteurs masculins. Les femmes sont sous-représentées lorsqu'il s'agit de travailler dans le transport. Ce constat est lié en partie à un manque d'efforts pour rendre nos secteurs neutres du point de vue du genre. Manque d'installations sanitaires, violence et intimidation sur le lieu de travail, machisme, autant d'éléments qui gardent fermées les portes des secteurs du transport. L'UBT s'emploie à ouvrir ces portes. La tolérance zéro face à la violence et à l'intimidation, des conditions de travail adaptées pour les hommes et les femmes, etc. sont des éléments importants de notre programme.



L'UBT poursuivra la lutte contre le populisme et le fascisme

Dans la société actuelle, nous sommes confrontés à un glissement à droite, au populisme, voire au fascisme. Les partis politiques d'extrême droite gagnent en popularité, même après des personnes actives. Pourtant, ces partis veulent faire disparaître les acquis de l'État-providence, limiter ou supprimer les droits syndicaux, etc.

Dans notre syndicat, on doit appliquer la tolérance zéro pour toute forme de xénophobie, de racisme, de discrimination ... Tout le monde est le bienvenu, indépendamment du sexe, de la race, de la couleur de peau, de l'orientation sexuelle, des croyances religieuses... Celui qui n'accepte pas cela n'est pas le bienvenu dans notre organisation.

Aussi l'UBT continuera-t-elle de lutter pour faire du 8 mai un jour férié payé officiel. Lors de toute réunion de l'UBT et dans le cadre de la formation syndicale, nous attirerons l'attention sur les dangers du glissement à droite et du populisme. Nous continuerons de soutenir les initiatives citoyennes freinant le glissement à droite et le populisme.

Réflexion mondiale, action locale

Le transport est, par définition, une activité internationale. Les camions n'arrêtent pas de rouler à la frontière, les bateaux font le tour du monde, des décisions sur les terminaux portuaires sont souvent prises de l'autre côté de la planète, des multinationales du transport ont une stratégie mondiale et européenne. Les syndicats doivent y apporter une réponse internationale.

Actuellement, l'UBT joue un rôle de premier plan dans le syndicat du transport international et européen. A la fois dans les structures faitières et dans les sections. Vu la mondialisation croissante, l'UBT continuera sur cette voie.

Nous devons avoir l'ambition de réaliser un secteur du transport équitable à l'échelle européenne et mondiale et de mettre sous pression les instances internationales telles que l'OIT, le TUAC, la MLO ou la Commission, le Conseil et le Parlement européens pour atteindre cet objectif.

La présidence de l'ETF aux mains de l'UTB renforce notre impact international et offre à notre centrale des opportunités de participer à des projets internationaux et d'entretenir des contacts bilatéraux avec des syndicats partageant nos opinions.

Aussi l'UBT continuera-t-elle de soutenir des initiatives visant à rassembler des syndicats de gauche afin de mettre une empreinte progressiste sur l'activité syndicale internationale par le biais du groupe de réflexion des « lefties ».

De même, l'UBT continuera de miser sur des projets de coopération concrets dans les pays en développement. Soutenir des syndicats naissants dans des pays où l'activité syndicale est entravée par les gouvernements et les employeurs constitue une contribution à la lutte contre le dumping social à l'échelle mondiale.



Partout dans la présente résolution, on entend par 'ouvriers du transport' tous les membres du personnel dans les sous-secteurs où l'UBT est représentée.



**CHANGER
LA LOI
SALARIALE,
ÇA PAÏE**





Let's
TEAM
UP
for
Fair Transport